



LA LETTRE DU MAIRE

Dans ce numéro :

Permanences	3
Finances communales	4
Etat civil	6
Législation	7
AS Mosnac-Champmillon	8
Sortie annuelle	9
Société de Fêtes et loisirs	10
Amicale des Chasseurs	12
Le mot de l'école	13
Association des Parents d'élèves	14
Calendrier scolaire	16
Anniversaire	16
CALITOM	17

Chers amis,

Vous avez sous les yeux le bulletin municipal 2012. Chaque année il est un peu en retard, et si souvent je rappelle que ceux qui fournissent des articles doivent le faire dans les délais, je me dois de confesser cette année que j'ai une part de responsabilité dans le retard. Je vous demande de m'en excuser.

C'est toujours les élus qui assurent la distribution, et nous ne sommes pas les seuls à procéder ainsi. Mais dans d'autres communes ce n'est pas le cas. Les frais de distribution sont donc plus élevés. Pour ma part, je pense qu'il est logique et normal que les élus s'investissent et contribuent ainsi à un coût de revient assez faible pour ce bulletin. Nous maintenons toujours un seul journal par an, cela nous semble suffisant. Dans ce domaine, la périodicité est très diverse, même dans des communes équivalentes. Très rarement, c'est un mensuel. Dans quelques cas, un trimestriel, voire semestriel. Je connais une commune des Hautes-Pyrénées où le « journal » communal est annuel, et sur une unique feuille en recto-verso.

Quelles sont les informations essentielles depuis l'an dernier ?

*En mars, Annette Jeanneaud m'a présenté sa démission du Conseil Municipal. Elle occupait la fonction de 2^e adjoint. Les autorités de tutelle ont été informées, et ont confirmé ce que la loi prévoit en cas de démission d'un adjoint. C'est automatiquement l'adjoint suivant (s'il existe) qui prend la place de l'adjoint démissionnaire. Daniel Merceron, qui était 3^e adjoint, est donc devenu 2^e adjoint, sans qu'il soit nécessaire de voter. Le Conseil Municipal a décidé de terminer le mandat en cours avec 2 adjoints seulement. Nous avons constaté à cette occasion que dans notre canton, environ la moitié des communes n'avait que 2 adjoints.

*Sur la proposition d'Eric Montigaud, la commune a acheté son terrain situé entre le cimetière et le Champ de Bas. Nous savons que ce terrain est constructible, à condition que le projet soit d'intérêt collectif communal. C'est donc une possibilité nouvelle pour la commune d'y envisager des constructions, sauf à usage d'habitation car notre carte communale actuelle n'avait pas prévu l'implantation d'habitations dans cette zone.

*J'avais l'an dernier évoqué la pression que le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) maintient pour l'équipement des communes en moyens de lutte contre l'incendie, soit par des bornes avec un débit suffisant, soit par des points d'eau accessibles et suffisants, soit par des ré-

serve de 120 m³ minimum. Michel Brillet, viticulteur au Logis, augmente sa capacité de distillation et se voit imposer une règle pratiquement identique applicable aux risques professionnels. Le SDIS accepte, et c'est logique, qu'une même installation couvre à la fois les risques du professionnel et ceux des autres risques du secteur.

Nous allons donc mettre en place une réserve commune dont le coût sera partagé entre les deux parties, après qu'une convention soit établie pour fixer les conditions de mise en place, d'entretien et d'utilisation de cette « bâche incendie ».

La réflexion dans ce domaine n'est pas vraiment nouvelle, mais je pense que dans les années à venir le maillage de la commune devrait pouvoir se faire avec l'implantation d'une borne incendie avec débit suffisant dans le secteur du Champ de Bas, route de St Simeux. L'utilisation de la Charente avec accessibilité facile à Malvy et La Liège pourrait compléter la couverture de la vallée, et il faudra certainement installer une autre réserve vers La Voûte.

*Le projet de Voie Douce Val de Charente, porté par le Conseil Général et en gestation depuis plusieurs années, avance. La Déclaration d'Utilité Publique (DUP) devrait intervenir dans les prochains mois. Cette question était également déjà traitée dans le bulletin 2011. Nous avons sur la commune deux problèmes à résoudre. L'un en venant de Sireuil jusque vers La Liège où un chemin connu et utilisé par tous depuis sans doute très longtemps se révèle être un simple droit de passage, pourtant entretenu par la commune année après année. L'autre, après Malvy jusqu'à la Vélude (limite avec Châteauneuf) où aucun cheminement le long de la Charente n'a jamais existé. Une réunion a eu lieu en Mairie ces derniers jours, avec la plupart des riverains concernés. Il semble que la bonne volonté de tous lèvera les problèmes sans difficultés majeures.

*Le recensement a eu lieu comme prévu en janvier/février derniers. Nous n'avons encore aucun résultat officiel, mais il semble que la population n'aurait pas beaucoup augmenté depuis le précédent recensement, contrairement à ce que nous pensions.

*Notre projet de salle polyvalente a été mis en sommeil depuis quelques mois. Nous allons le reprendre en essayant de voir ce qui est vraiment nécessaire et possible financièrement.

*La Poste nous demande de prévoir des noms de rues et des numéros d'habitations dans TOUTE la commune. Nous allons travailler sur ce sujet, car il est logique. Mais là encore, le demandeur n'est pas le payeur

*Au moment où vous recevrez ce bulletin, les habitants du Bourg et de La Voûte devraient déjà pour certains avoir été contactés pour le contrôle de leur assainissement individuel. Le SMAEPA a chargé la SAUR de ce contrôle (voir déjà ce sujet évoqué dans le bulletin 2011).

La vie de la commune, ce n'est pas que les sujets évoqués ci-dessus. C'est la vie de chaque jour, les relations avec les voisins et aussi avec ceux que nous connaissons moins. C'est la vie des associations qui, toutes, peinent pour renouveler ou augmenter leurs membres actifs. Qui que vous soyez, vous POUVEZ FAIRE QUELQUE CHOSE. Alors n'hésitez pas, venez nous voir, à la mairie ou chez les associations.

Bien cordialement à tous.

André BERNIER

PERMANENCES

Téléphone : 05 45 62 53 86

Fax : 05 45 97 16 38

MAIRIE :

Adresse courriel : [mairie.mosnac @ wanadoo.fr](mailto:mairie.mosnac@wanadoo.fr)

Site internet : mosnac16.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE	LUNDI	13 h30 à 17 h
	MERCREDI	17 h à 19 h
	VENDREDI	13 h30 à 17 h

PERMANENCES ADMINISTRATIVES :

<i>Médiathèque intercommunale</i> 18 rue du Général de Gaulle 16120 CHATEAUNEUF Tél. 05 45 97 16 20	Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
	Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
	Jeudi de 9h à 12h et de 16 h à 18h
	Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

<i>Atelier Mémoire</i>	Salle Vidéo, rue Monis
2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi de 14 h à 16 h	

<i>Croix Rouge</i>	Place du 8 mai, Châteauneuf
Permanence le 1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi de chaque mois de 15 h à 17 h	

<i>Mission locale</i> Insertion professionnelle - sociale - jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés.	Local à côté de l'ancien marché, à Châteauneuf, Siège social : Cognac 05 45 83 97 00
Sur rendez-vous, Jeudi matin	

<i>Permanence Conseil Général</i>	Centre médico-social, place de la Chaume à Chauvin 05 45 97 16 16
le mercredi de 14 h à 17 h, permanence tenue par Melle Salles Frédérique (service gérontologie)	

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
<i>Libellés</i>	<i>Montants</i>	<i>Libellés</i>	<i>Montant</i>
<u>Dépenses de l'exercice</u>	<u>348 966,29€</u>	<u>Dépenses de l'exercice</u>	<u>161 547,97 €</u>
-Charges caractère général	91 650,00 €	-Charges d'équipement	122 587,67 €
-Charges de personnel et frais assimilés	73 552,00 €	-Remboursement emprunts	14 630,00 €
-Atténuations de produits	22 000,00 €	-Dépenses imprévues	7 034,29 €
-Autres charges gestion courante	44 200,00 €	-Opérations patrimoniales	3 312,00 €
-Charges financières	8 200,00 €	-Solde d'exécution reporté	13 984,01 €
-Amortissements	153,00 €		
-Dépenses imprévues	13 100,00 €		
-Virement à la section d'investissement	96 111,29 €		
<u>Recettes de l'exercice</u>	<u>348 966,29 €</u>	<u>Recettes de l'exercice</u>	<u>161 547,97 €</u>
-Produits des services	3 965,00 €	-Dotations	61 971,68 €
-Impôts et taxes	142 435,00 €	-Amortissements	153,00 €
-Dotations, Participations	101 423,00 €	-Opérations patrimoniales	3 312,00€
-Autres produits de gestion courante	7 230,00 €	-Virement de la section de Fonctionnement	96 111,29 €
-Produits exceptionnels	550,00 €		
-Atténuation charges	319,00 €		
-Résultat reporté	93 044,29 €		

DETAIL DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSEES EN 2012 :

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS)	13 707,28 €
SDEG (Entretien Eclairage Public)	312,80 €
SDITEC	150,00 €
SILFA (Fléaux Atmosphériques)	351,75 €
SPA	281,88 €
Chambres des Métiers	162,12€
Société des Fêtes et Loisirs	1200,00 €
Société de Chasse	550,00 €
AS Mosnac/Champmillon	700,00 €
CPE Parents d'élèves Mosnac/St Simeux	120,00 €
AILAN	2 000,00 €
ADMR	145,00 €
Donneurs de Sang	70,00 €
Lutte contre de cancer	35,00 €
Croix Rouge	55,00 €
FCOL (voyage écoles)	1 056,00 €
Non Affectées	906,88 €

DECLARATION DE RECOLTE DE VIN 2011 :

-Superficie totale en production :	146 ha 47 a 66ca
-Superficie vignes Cognac	133 ha 00 a 05 ca
-Superficie vignes autres débouchés	13 ha 47 a 61 ca
-Quantité de vin blanc Cognac	15 230 HL 00
-Quantité autres débouchés	2 052 HL 80
-Quantité totale	17 282 HL 80
-Nombre de déclarations	09
-Rendement à l'hectare	117 hl 99/ha
-Degré moyen	9,9°

Naissances :

- BONMATIN MURAIL Ilian, né le 08 décembre 2011 à Soyaux
- BERTRAND Nathan, né le 28 décembre 2011 à Soyaux
- BUIGUES Jean, né le 14 février 2012 à Saint-Michel
- GAY RENOUX Lilie, née le 03 mars 2012 à Saint-Michel
- CAGNARD BEAUMATIN Mathieu, né le 30 mai 2012 à Saint-Michel
- DOUCET Alyssa, née le 19 août 2012 à Saint-Michel
- SIMMONET Kylian, né le 24 août 2012 à Saint-Michel
- RENAUD Jules, né le 30 octobre 2012 à Soyaux

Mariages :

- MONNIOT Mathieu et BESSONNET Alix, le 02 juin 2012

Décès :

- PETIT Marthe, décédée le 20 novembre 2011
- SPENCER Alan, décédé le 11 février 2012
- TRENIT Claude, décédé le 28 février 2012
- DANTON Guy, décédé le 30 août 2012

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Les jeunes gens qui auront 18 ans avant le 28 février 2013 ainsi que les nouveaux habitants de la commune pourront venir à la mairie se faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2012. Au-delà de cette date, leur inscription sera prise en compte pour l'année 2014. Se présenter à la mairie avec son livret de famille ou sa carte d'identité.

DELIVRANCE DES PASSEPORTS BIOMETRIQUES EN CHARENTE

Seules les mairies des communes suivantes sont habilitées à recevoir les demandes de passeports :

Arrondissement d'Angoulême :

- . La Couronne
- . Gond-Pontouvre
- . Montbron
- . Montmoreau St Cybard
- . La Rochefoucauld
- . Soyaux

Arrondissement de Cognac :

- . Cognac
- . Barbezieux
- . Châteauneuf
- . Segonzac
- . Rouillac

Arrondissement de Confolens

- . Confolens
- . Chabanais
- . Chasseneuil
- . Mansle
- . Ruffec

Les demandeurs, quel que soit leur domicile (même hors département) peuvent se présenter indifféremment dans l'une ou l'autre de ces communes. Le passeport est remis dans la commune de dépôt de la demande.

Le passeport biométrique coûte :

- 86 euros
- 42 euros pour les mineurs de 15 ans et plus
- 17 euros pour les mineurs de moins de 15 ans

Les documents à produire restent les mêmes (extrait naissance, justificatif domicile, ancien passeport si il y a, 2 photos)

Une équipe qui évolue toujours en 4ème division avec un effectif de 20 licenciés. Première partie des matchs moyenne, heureusement rattrapage en deuxième partie de saison, ce qui nous a permis de nous maintenir dans cette même division.

Nous devons remercier les sponsors « SUPER U et l'entreprise Desnoyer » pour leur achat d'équipement vestimentaire.

Comme les années passées, toute l'équipe formée d'un bon groupe est récompensée par ses efforts à organiser des festivités, ce qui permet d'avoir un bilan financier positif.

Pour la saison 2012/2013, lors de l'Assemblée Générale du 15 juin 2012, le bureau a été reconduit. La saison repart avec les mêmes joueurs plus l'arrivée de quelques nouveaux.

Cette saison, les matchs aller ont lieu sur le terrain de Mosnac et les matchs retour sur celui de Champmillon.

Dates des matchs

A MOSNAC	A CHAMPMILLON
23 Septembre 2012 à 15 heures	20 janvier 2013 à 15 heures
14 Octobre 2012 à 15 heures	03 Février 2013 à 15 heures
28 Octobre 2012 à 15 heures	10 Mars 2013 à 15 heures
11 Novembre 2012 à 15 heures	07 Avril 2013 à 15 heures
02 Décembre 2012 à 15 heures	28 Avril 2013 à 15 heures
	12 Mai 2013 à 15 heures

Dates des festivités

Le 29 septembre a eu lieu le repas « jambon à la broche ».

Pour les deux repas du premier semestre 2013, les dates ne sont pas encore arrêtées. Probablement le repas choucroute en février et le méchoui de fin de saison fin mai, début juin.

Tous les matchs de coupe auront lieu sur le terrain de Mosnac, mais les dates ne sont pas encore connues.



SORTIE ANNUELLE ORGANISEE PAR LES ASSOCIATIONS

LE SAMEDI 23 JUIN 2012

LA ROUTE DES CHATEAUX DU MEDOC ET VISITE DE BLAYE

Ce samedi matin, 50 personnes ont pris le départ en direction de Listrac (Médoc) au château Cap Léon Veyrin où nous avons été accueillis par la famille Meyre, propriétaire viticulteur.

A l'arrivée, coutume oblige, pause-café tant attendue de tous, suivie d'une visite guidée très intéressante des cuviers et chais puis d'une dégustation des meilleurs crus accompagnée de fromage et pain. Puis, ce fût le départ pour la route des châteaux (D2) ; circuit commenté du vignoble avec explications des crus, classements, anecdotes sur les différents villages que nous avons traversés : Margaux, St Julien de Becheveylle, Pauillac, St Estèphe, etc... pour arriver au Château Julien à Cussac où un délicieux repas nous attendait.

Tout au long de ce parcours, nous avons été émerveillés par toutes ces très belles demeures.

L'après-midi, nous avons visité le Fort Médoc ; fortifications construites en 1689 par Vauban pour interdire les approches de Bordeaux à la flotte anglaise, classées au patrimoine mondial de l'Unesco en 2008.

Ensuite, après la pause « rafraîchissement » car la chaleur était des nôtres, nous avons pris le bac à Lamarque pour une traversée de vingt minutes en direction du port de Blaye.

Ici c'est en petit train touristique que nous avons parcouru la citadelle ainsi que le village médiéval de Plassac.

Et c'est vers 21 heures que nous nous sommes séparés tous ravis de notre superbe journée.



Château Pichon-Longueville



Dégustation

Pour notre petite association la seule animation en 2012 fut '**La Mosnacotoise Trail du vignoble cognaçais**'. Nous souhaitions fêter les 50 ans de l'association avec des spectacles gratuits mais nous sommes trop peu nombreux pour mener le projet à bien. **Si vous avez envie qu'il voit le jour venez nombreux à la prochaine Assemblée Générale.**

13 MAI LA MOSNACOTOISE TRAIL DU VIGNOBLE COGNACAIS

Le travail tout le long de l'année de la petite équipe organisatrice a de nouveau porté ses fruits. La participation 2012 est très honorable avec 831 participants de tout âge. Ils viennent principalement de la Charente mais aussi d'une quinzaine d'autres départements. La convivialité, les cadeaux et les récompenses sportives en produits régionaux achetés chez les producteurs locaux sont toujours très appréciés de tous. Pour cette 9^{ème} édition c'est un bus de coureurs de LANESTER (56) qui est venu découvrir nos petites communes charentaises. Nous nous réjouissons que les Bretons aiment bien nos épreuves charentaises malgré les très belles courses qu'ils ont dans leur région.

Les bénévoles se retrouvent en début de semaine et beaucoup plus nombreux le samedi matin pour la préparation des circuits, le montage de structures et l'installation de tout ce qui est nécessaire à l'organisation.

Dès le samedi après-midi nous accueillons les participants, généralement ceux venus de loin, avant de se rendre à la Pasta-party dans la salle des Fêtes de Saint-Simeux.

Cette année nous n'avons pas fait de changement dans le tracé et le sens des différents circuits du trail. Les coureurs les apprécient toujours autant tout en profitant des paysages et du patrimoine. L'accueil convivial, la gentillesse et la disponibilité des bénévoles reviennent souvent dans le contenu des messa-

ges de remerciements que nous avons reçus après la course.

Le circuit des marcheurs à allure libre fait un petit tour dans la distillerie d'Alain Chevalier comme les coureurs. Puis direction les bords de la Charente de Châteauneuf/Charente avant d'admirer le fleuve au point de vue de Saint-Simeux. Le retour au stade se fait tout naturellement par une petite visite du bourg avec l'église et le lavoir.

Les porches et les portails font la richesse de notre commune. Il était naturel qu'ils soient le thème de la visite guidée. Chaque participant gardera un souvenir avec le livret préparé par Paulette. Jacky partage avec le groupe ses connaissances sur la nature et les animaux qui la peuplent.

D'année en année l'équipe du mini-trail trouve des nouveautés pour agrémenter le circuit ludique des enfants sur le stade. Il fait le bonheur des petits, toujours aussi nombreux à le découvrir accompagnés des parents et grands-parents. Pour les plus grands les 1 et 2 km font un petit tour dans les vignes et les bois proches du stade. Tous repartent avec la médaille autour du cou et des cadeaux.

Les récompenses sportives, le pot de l'amitié et le repas d'après-course réunissant participants et bénévoles clôturent le week-end.

Dès maintenant nous préparons la 10^{ème} édition des 11 et 12 mai 2013. Pour conserver les coureurs charentais et attirer des nouveaux nous devons faire des innovations sur les circuits. Grâce à Paul de l'association des "Essacs de Saint-Simeux" nous travaillons sur un projet assez original.

Pour réussir cette animation nous avons besoin toujours de bénévoles. Pour que **La Mosnacotoise Trail du vignoble Cognçais** continue à animer la commune nous espérons très vivement une forte implication des Mosnacaises et des Mosnacais.



AMICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHASSE DE MOSNAC (APCM) CAMPAGNE 2011/2012

L'Assemblée Générale qui a eu lieu le 04 août 2012 a réuni une quinzaine de chasseurs, le jeune secrétaire Romain Thomas était excusé.

Marcel Dumas, notre dévoué trésorier, a fait tout d'abord le compte rendu financier, les comptes sont en équilibre favorable : un excédent de 1361,46 € en réduisant le nombre de pièces lâchées car le nombre des chasseurs est en légère diminution.

Le Président remercie Monsieur Dumas après avoir fait approuver les comptes, à savoir :

Dépenses : 2 128,45 €

Recettes : 3 489,91 €

et remercie le Conseil Municipal qui lui verse une subvention de 250 € pour les piégeurs de nuisibles.

À ce sujet, il rappelle que les récentes déclarations au sujet des animaux nuisibles de certaines associations anti-chasse écologistes posent problème et que par protestation, les lieutenants de louveterie ont fait grève pour les battues aux renards quand on sait les dégâts que peuvent causer ces animaux à la fois dans les poulaillers mais aussi dans l'isolement de toitures.

Une nouvelle réserve est installée au centre de la chasse dans les vignes, le plan a été remis aux chasseurs au moment de la distribution des cartes de chasse. Le prix des cartes et des droits de chasse ne sont pas modifiés.

Chaque chasseur a maintenant pour le petit gibier une carte prélèvement et est limité à 1 lièvre, 2 faisans et 2 perdrix maximum par jour de chasse. Pour le lièvre, pour l'année, le prélèvement est limité à 2 afin de protéger l'espèce.

En principe, les chasseurs respectent ce règlement, conscients qu'ils sont de la nécessité d'un tel contingentement.

Pour les gros gibiers, nous sommes toujours associés pour les battues aux sangliers et aux chevreuils avec les communes de Châteauneuf, Birac et deux sociétés privées voisines.

Claude Poireau et Joël Toffan en ont la responsabilité et sont chargés de faire respecter les règles de sécurité nécessaires au bon déroulement de ces battues.

Pour les battues aux renards nous n'avons pas eu de bons résultats et la dernière battue a été annulée par le lieutenant de louveterie. Par contre, Monsieur Lalloyer a pu piéger deux renards, qu'il en soit félicité.

Nous espérons que notre Ministre, Madame Delphine Batho, ne se laissera pas envoûter par les écologistes anti-chasse qui voudraient voir être éliminés des prédateurs : la belette, le putois, la fouine, la pie, l'étourneau, même le renard.

C'est à dégoûter les fédérations qui font des rapports sur les dégâts occasionnés par ces espèces en relation de comptage avec les sociétés de chasse communales.

Il faut espérer qu'elle saura tenir compte de l'avis des Fédérations Départementales représentées par son président national Bernard Baudin qui a rappelé au Président Hollande les engagements non tenus du candidat au sujet de la conférence environnementale organisée en septembre par Delphine Batho où la chasse n'aurait eu qu'un strapontin.

Jean-Noël Rivière

UNE RENTREE PLEINE DE PROJETS



Les 16 élèves Grande Section et CP d'Isabelle BOUROBOU

L'école de Mosnac fait partie d'un regroupement pédagogique avec la commune de Saint Simeux.

Les élèves de CE et CM sont accueillis à Saint Simeux et les enfants de Grande Section et CP sont scolarisés à Mosnac.

La classe de Grande Section / CP est assurée par Madame Isabelle BOUROBOU.

Notre école dispose de 2 salles de classe, une pour le travail scolaire et une seconde pour des activités nécessitant plus d'espace.

Nous avons une grande cour de récréation et un préau.

Presque tous nos élèves mangent à la cantine où la restauration est faite sur place.

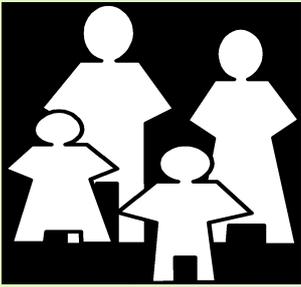
Nous disposons d'une garderie qui, elle, accueille à la fois les enfants des 3 classes du regroupement. Les horaires sont : 7h 20 / 8h50 le matin et 16h50 / 18h30 le soir. La garderie est assurée par Madame Maria MARANDAT. Maria fait également la cantine et le ménage dans notre école.

Pendant cette année scolaire 2012 / 2013, les enfants de l'école vont participer, comme chaque année, à des rencontres sportives de l'USEP. Nous avons effectué une journée orientation à Brie le 2 Octobre avec les élèves de CE. Nous irons voir 3 films dans le cadre d'Ecole et Cinéma, et nous allons poser notre candidature pour aller voir un spectacle au théâtre d'Angoulême ainsi que pour aller voir une exposition à l'Oisellerie sur le thème des senteurs.

Nous avons l'habitude, depuis deux ans, d'aller à la médiathèque, une fois par trimestre.

D'autres activités pourront voir le jour au fur et à mesure des projets de la classe...

Association des parents d'élèves de Mosnac et Saint Simeux



Comme chaque année, la rentrée de notre association a débuté par son assemblée générale le 13 septembre. De nouveaux parents ont intégré le bureau. Il est composé cette année de Sonia LÉBOUCHARD, trésorière, Valérie ANDRE, trésorière adjointe, Gaëlle CHAUVEAU, secrétaire, Audrey RICHEZ, secrétaire adjointe, Véronique CHARRIER, vice-présidente et Christine AUGER-LAURENT, présidente.

L'an dernier, toutes nos actions se sont déroulées dans la convivialité, la générosité et ont connu une réelle réussite. Vous avez su répondre à nos demandes et vous mobiliser pour nous aider dans la vente de chocolats, la participation au loto des écoles, la récolte de ferraille. Nous vous adressons un grand merci à tous.

Cette année :

Le 29 septembre, l'association a organisé sa 6ème randonnée d'orientation et vous étiez nombreux à être partis avec une carte à la recherche de balises en famille ou en individuel, à pied, à VTT pour découvrir les richesses et la beauté de notre commune.

En fin d'année, l'association organise sa vente de chocolats de Noël et vous verrez nos enfants vous proposer notre catalogue.

Le 2 février, nous serons au rendez-vous pour vous proposer notre LOTO à la salle des fêtes de St Simeux à 20h30.

Et courant juin, nous viendrons à nouveau collecter votre ferraille sur demande.

Les bénéfices de ces manifestations sont bien sûr, destinés à financer les projets de l'école. Notre but étant de participer à la vie scolaire, soutenir les professeurs dans leurs projets, et proposer des manifestations conviviales et ludiques.

Nous comptons cette année encore sur votre générosité, votre présence et nous vous adressons une nouvelle fois tous nos remerciements.

Enfin, l'équipe de l'association se joint à moi pour vous souhaiter à vous et à vos familles une excellente année 2013.

La réussite de nos manifestations c'est la participation de vous tous.

Alors venez nombreux!

A bientôt,

La présidente

Christine AUGER-LAURENT



la randonnée d'orientation
à Mosnac
le 29 septembre 2012



le ramassage de ferraille
en juin 2012

CALENDRIER SCOLAIRE 2012-2013

Rentrée scolaire des élèves	Mardi 04 Septembre 2012
Vacances de la TOUSSAINT	Du Samedi 27 Octobre 2012 au Lundi 12 Novembre 2012 au matin
Vacances de NOEL	Du Samedi 22 Décembre 2012 au Lundi 07 Janvier 2013 au matin
Vacances d'HIVER	Du Samedi 16 Février 2013 au Lundi 04 Mars 2013 au matin
Vacances de PRINTEMPS	Du Samedi 13 Avril 2013 au Lundi 29 Avril 2013 au matin
Vacances d'ETE	Du Jeudi 06 Juillet 2013

ANNIVERSAIRE



Famille et élus entourent l'heureuse centenaire

Le 22 septembre 2012, Mosnac a fêté sa centenaire, famille et élus se sont retrouvés autour d'Adèle, Augustine, Andrée LAFOND née le 13 septembre 1912 à Mosnac et qui a épousé Maxime DUPUIS le 24 octobre 1933.

De ce mariage sont nés 3 enfants : Marie-Lucette, Jean puis Anne-Marie qui lui donnèrent 5 petits enfants puis 3 arrière-petits-enfants.

Depuis la mort de son époux en 1966, Andrée DUPUIS vit toujours, entourée des siens, dans la maison où elle est née en compagnie de son fils Jean (dit Nono) et de sa belle fille Annie.

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les mercredis matin.

(mettre la veille dans des poubelles avec couvercles pour éviter qu'elles soient dispersées dans la nuit).

Tri sélectif des déchets :

La collecte du tri sélectif a lieu le

vendredi matin tous les quinze jours, les semaines paires,

les poches jaunes doivent être sorties la veille du ramassage, soit le jeudi soir.
Elle concerne les bouteilles plastiques, boîtes métalliques, briques alimentaires, cartonnettes, journaux, magazines et prospectus.

La mise en place de cette collecte sélective permet le développement du recyclage.
Les poches jaunes sont à votre disposition en mairie.

Ramassage du verre :

Tri du verre vous allez être emballés !

Vous triez votre verre... Vous participez alors facilement et activement à la protection de l'Environnement en favorisant son recyclage (économie de matières premières, réduction de déchets à éliminer...)

Les conteneurs à verre mis à votre disposition sur Mosnac sont situés :
route de St-Simeux, sur le bord de la CD 422
à la Voûte
à la salle des Associations, Stade de Foot

Ces lieux sont aussi les vôtres, merci de les laisser propres.

Pour cela ne déposer rien au pied des conteneurs (ni verre, ni déchets).

Déchetterie de Châteauneuf :

Tous les jours de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H.
Fermée le jeudi et dimanche et le mardi matin.

Vous pouvez y porter les ferrailles et métaux, le verre, les remblais et gravats, les déchets végétaux, les papiers et cartons, les huiles usagées, les batteries, les déchets ménagers spéciaux, tout venant et textiles

VENDREDI semaines paires

COLLECTE SÉLECTIVE 2013

CE CALENDRIER TIENT COMPTE DU REPORT DES JOURS FÉRIÉS

JANV. 13	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 14
M1 FÉRIÉ 1	V1	V1	L1 FÉRIÉ 14	M1 FÉRIÉ	S1	L1 27	J1	D1	M1	V1 FÉRIÉ	D1	M1 FÉRIÉ
M2	S2	S2	M2	J2	D2	M2	V2	L2 36	M2	S2	L2 49	J2
J3	D3	D3	M3	V3	L3 23	M3	S3	M3	J3	D3	M3	V3
V4	L4 6	L4 10	J4	S4	M4	J4	D4	M4	V4	L4 45	M4	S4
S5	M5	M5	V5	D5	M5	V5	L5 32	J5	S5	M5	J5	D5
D6	M6	M6	S6	L6 19	J6	S6	M6	V6	D6	M6	V6	L6 2
L7 2	J7	J7	D7	M7	V7	D7	M7	S7	L7 41	J7	S7	M7
M8	V8	V8	L8 15	M8 FÉRIÉ	S8	L8 28	J8	D8	M8	V8	D8	M8
M9	S9	S9	M9	J9 FÉRIÉ	D9	M9	V9	L9 37	M9	S9	L9 50	J9
J10	D10	D10	M10	V10	L10 24	M10	S10	M10	J10	D10	M10	V10
V11	L11 7	L11 11	J11	S11	M11	J11	D11	M11	V11	L11 FÉRIÉ 46	M11	S11
S12	M12	M12	V12	D12	M12	V12	L12 33	J12	S12	M12	J12	D12
D13	M13	M13	S13	L13 20	J13	S13	M13	V13	D13	M13	V13	L13 3
L14 3	J14	J14	D14	M14	V14	D14	M14	S14	L14 42	J14	S14	M14
M15	V15	V15	L15 16	M15	S15	L15 29	J15 FÉRIÉ	D15	M15	V15	D15	M15
M16	S16	S16	M16	J16	D16	M16	V16	L16 38	M16	S16	L16 51	J16
J17	D17	D17	M17	V17	L17 25	M17	S17	M17	J17	D17	M17	V17
V18	L18 8	L18 12	J18	S18	M18	J18	D18	M18	V18	L18 47	M18	S18
S19	M19	M19	V19	D19	M19	V19	L19 34	J19	S19	M19	J19	D19
D20	M20	M20	S20	L20 FÉRIÉ 21	J20	S20	M20	V20	D20	M20	V20	L20 4
L21 4	J21	J21	D21	M21	V21	D21	M21	S21	L21 43	J21	S21	M21
M22	V22	V22	L22 17	M22	S22	L22 30	J22	D22	M22	V22	D22	M22
M23	S23	S23	M23	J23	D23	M23	V23	L23 39	M23	S23	L23 52	J23
J24	D24	D24	M24	V24	L24 26	M24	S24	M24	J24	D24	M24	V24
V25	L25 9	L25 13	J25	S25	M25	J25	D25	M25	V25	L25 48	M25 FÉRIÉ	S25
S26	M26	M26	V26	D26	M26	V26	L26 35	J26	S26	M26	J26	D26
D27	M27	M27	S27	L27 22	J27	S27	M27	V27	D27	M27	V27	L27 5
L28 5	J28	J28	D28	M28	V28	D28	M28	S28	L28 44	J28	S28	M28
M29		V29	L29 18	M29	S29	L29 31	J29	D29	M29	V29	D29	M29
M30		S30	M30	J30	D30	M30	V30	L30 40	M30	S30	L30 01	J30
J31		D31		V31		M31	S31		J31		M31	V31

calitom service public des déchets

DECALAGE DES JOURS DE COLLECTE avec les jours fériés

Sur la période du 1er janvier 2013 au 31 janvier 2014, il y aura 12 jours fériés.

Le dimanche 14 juillet n'impactera pas sur les jours de collecte.

Par contre, pour les autres semaines comportant un jour férié, les collectes (sacs jaunes et sacs noirs) seront décalées au lendemain à partir du jour férié.

Exemple pour les sacs jaunes :
Semaine paire n°14 : ceux qui habituellement sont collectés les lundis des semaines paires comme le lundi 1er avril, seront collectés le mardi 2 avril, ceux qui habituellement sont collectés les mardis des semaines paires comme le mardi 2 avril seront collectés le mercredi 3 avril, ainsi de suite.



Jour de l'an (n°01, semaine impaire)

Jour de collecte habituel	L 31 déc.	M 1 janv. FÉRIÉ Pas de collecte	M 2 janv.	J 3 janv.	V 4 janv.
Jour de collecte effectif au vu du jour férié	L 31 déc.	M 2 janv.	J 3 janv.	V 4 janv.	S 5 janv.

Lundi de Pâques (n°14, semaine paire)

Jour de collecte habituel	L 1er avril FÉRIÉ Pas de collecte	M 2 avril	M 3 avril	J 4 avril	V 5 avril
Jour de collecte effectif au vu du jour férié	M 2 avril	M 3 avril	J 4 avril	V 5 avril	S 6 avril

Fête du travail (n°18, semaine paire)

Jour de collecte habituel	L 29 avril	M 30 avril	M 1 mai FÉRIÉ Pas de collecte	J 2 mai	V 3 mai
Jour de collecte effectif au vu du jour férié	L 29 avril	M 30 avril	J 2 mai	V 3 mai	S 4 mai

Victoire 1945 (n°19, semaine impaire)

Jour de collecte habituel	L 6 mai	M 7 mai	M 8 mai FÉRIÉ Pas de collecte	J 9 mai	V 10 mai
Jour de collecte effectif au vu du jour férié	L 6 mai	M 7 mai	J 9 mai FÉRIÉ collecte assurée	V 10 mai	S 11 mai

L'Ascension (n°19, semaine impaire)

Au vu des 2 jours fériés qui se suivent (le 5 et le 6 mai), il a été décidé que les agents de collecte travaillent le jeudi de l'Ascension. Pour les décalages de la semaine n°19, reportez vous au tableau de la Victoire de 1945.

Lundi de Pentecôte (n°21, semaine impaire)

Jour de collecte habituel	L 20 mai FÉRIÉ Pas de collecte	M 21 mai	M 22 mai	J 23 mai	V 24 mai
Jour de collecte effectif au vu du jour férié	M 21 mai	M 22 mai	J 23 mai	V 24 mai	S 25 mai

L'Assomption (n°33, semaine impaire)

Jour de collecte habituel	L 12 août	M 13 août	M 14 août	M 15 août FÉRIÉ Pas de collecte	V 16 août
Jour de collecte effectif au vu du jour férié	L 12 août	M 13 août	M 14 août	V 16 août	S 17 août

La Toussaint (n°44, semaine paire)

Jour de collecte habituel	L 28 oct.	M 29 oct.	M 30 oct.	J 31 oct.	V 1er nov. FÉRIÉ Pas de collecte
Jour de collecte effectif au vu du jour férié	L 28 oct.	M 29 oct.	M 30 oct.	J 31 oct.	S 2 nov.

L'Armistice (n°46, semaine paire)

Jour de collecte habituel	L 11 nov. FÉRIÉ Pas de collecte	M 12 nov.	M 13 nov.	J 14 nov.	V 15 nov.
Jour de collecte effectif au vu du jour férié	M 12 nov.	M 13 nov.	J 14 nov.	V 15 nov.	S 16 nov.

Noël (n°52, semaine paire)

Jour de collecte habituel	L 23 déc.	M 24 déc.	M 25 déc. FÉRIÉ Pas de collecte	J 26 déc.	V 27 déc.
Jour de collecte effectif au vu du jour férié	L 23 déc.	M 24 déc.	J 26 déc.	V 27 déc.	S 28 déc.

Jour de l'an (n°01, semaine impaire)

Jour de collecte habituel	L 30 déc.	M 31 déc.	M 1 janv. FÉRIÉ Pas de collecte	J 2 janv.	V 3 janv.
Jour de collecte effectif au vu du jour férié	L 30 déc.	M 31 déc.	J 2 janv.	V 3 janv.	S 4 janv.

En cas d'anomalie sur un de ces contacts merci de nous prévenir dans les meilleurs délais.

Urgences

SAMU	15 ou 112
POMPIERS	18

Rappel :

Les numéros d'urgences ne doivent être utilisés qu'en cas d'absolue nécessité.

Médecins et Pharmaciens à Châteauneuf

Groupe médical : Dr Lavessière - Cognolato - Riviere <i>Hôpital local, place de l'Eglise</i>	05 45 66 28 28
Cabinet médical : Dr Levesque - Jammet <i>14 Rue du Temple</i>	05 45 66 60 60
Pharmacie Gonet <i>Place de la Liberté</i>	05 45 97 00 70
Pharmacie Dumur <i>14 Rue A.Briand</i>	05 45 97 00 20
Pharmacie Betz <i>2 Rue du Général De Gaulle</i>	05 45 66 23 02

Infirmiers à Châteauneuf

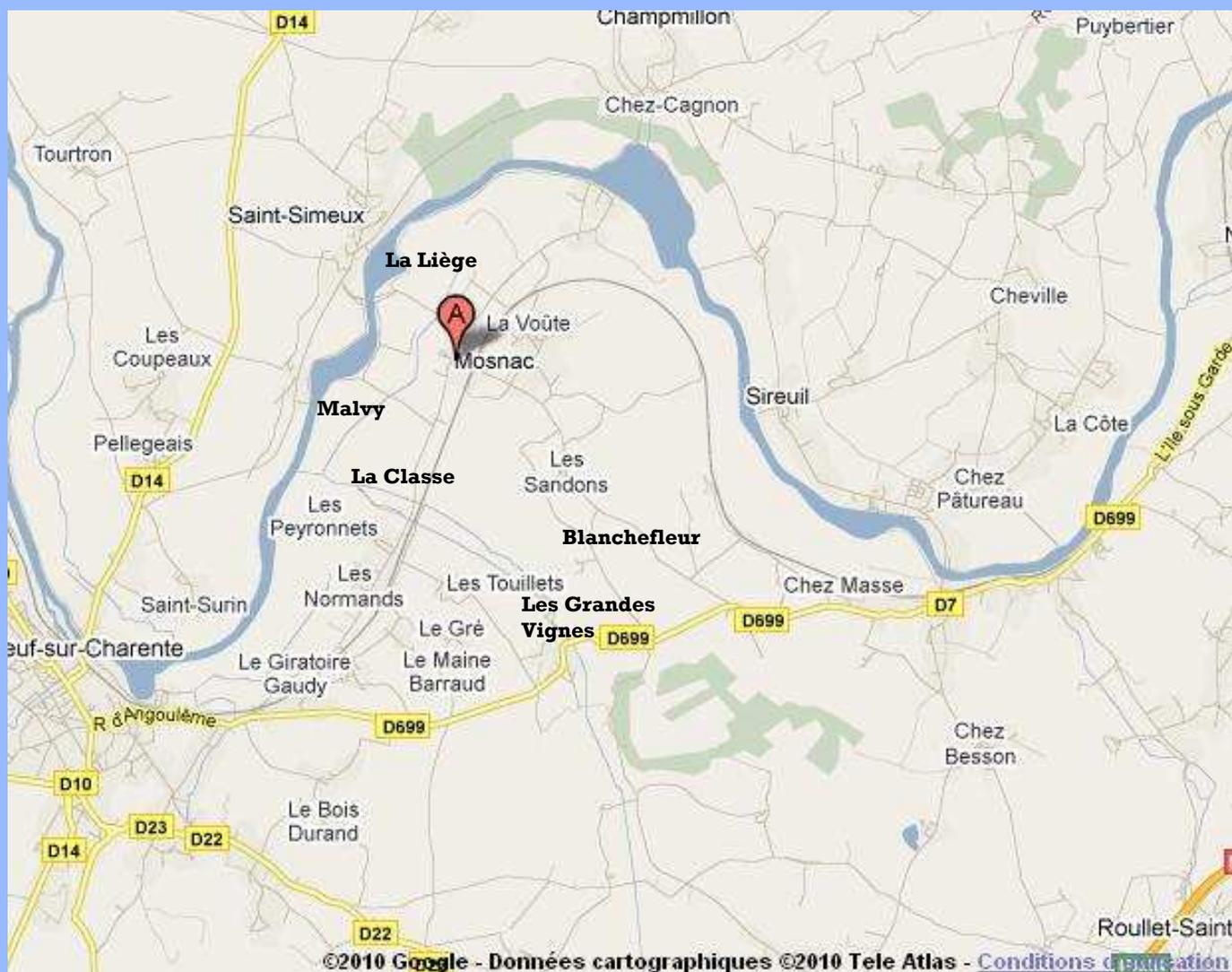
Cabinet d'infirmières : Mmes Mandon - Martinaud <i>Hôpital local, place de l'Eglise</i>	05 45 62 54 72
Groupe de soins infirmiers: Mr San Agustin - Mme Boujut- <i>5,Rue Berthe et Jules Noblet</i>	05 45 66 27 37

Dentistes à Châteauneuf

Dr Gabart - Dr Kohout <i>14 Place des Minimes</i>	05 45 66 22 31
Dr Coquillat <i>17, rue Victor Hugo</i>	05 45 97 02 14

Ambulances à Châteauneuf

Ambulances de Châteauneuf , <i>rue Marcelle Nadaud</i>	05 45 66 25 25
---	-----------------------



TOUS LES LIEUX DITS DE MOSNAC ET ALENTOURS

Directeur de la publication :
André Bernier
Comité de rédaction :
Guy Dewèvre Serge Puaud
Dépôt légal Novembre 2012